

Québec, le 4 juin 2007

Monsieur Martin Dussault
Waste Management Inc.
1994, chemin d'Ayer's Cliff, C.P. 718
Magog (Québec) J1X 5A8

**Objet : Questions provenant de participants à l'audience
Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste
Management Inc.**

Monsieur,

Veillez trouver, par la présente, des questions adressées à la commission provenant de participants à l'audience.

- Par rapport au document « Étude sonore » novembre 2005, je voudrais connaître les relevés sonores effectués par Décibel qui seraient spécifiques à la résidence 3. De plus, pourriez-vous préciser comment sont calculés les niveaux sonores actuel et futur (en présence éventuelle du projet) aux limites de la propriété de la résidence 3?
- La construction d'une berme d'une élévation de 3,5 mètres supérieure au front de déchets permettrait de réduire l'impact sonore sur les résidences voisines. Comme la berme sera elle-même constituée de déchets, est-ce qu'elle sera recouverte quotidiennement avec de la terre? Est-ce que la hauteur de la berme variera proportionnellement avec la hauteur du front de déchets?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 13 juin prochain compte tenu que la deuxième partie de l'audience débute le 18 juin.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission